



Relevé de conclusion de la session du 17 décembre 2018

Promotions de grade et titularisation

- * La section a promu à la hors classe des physiciens adjoints, Jean-Luc Baray, Brice Boudevillain et Christine David-Beausire, physicien(ne) adjoint(e) respectivement, à l'OPGC, l'OSUG et l'IUEM.
- * La section a promu à la première classe des physiciens, Tanguy Le Borgne, physicien à l'OSUR.
- * La section a promu au deuxième échelon de la classe exceptionnelle des physiciens, Paolo Laj, physicien à l'OSUG.
- * La section a donné un avis favorable à la titularisation de Laurie Boithias physicienne adjointe à l'OMP.

Evaluation quinquennale

- * La section a évalué l'activité 2013-2018 de Valentin Dufлот (OSU-Réunion), Jean-Charles Dupont, Julien Jumelet, Philippe Keckhut, Andrea Pazmino, Isabelle Pison et Alain Sarkissian (OVSQ).

Concours 2019 de la SCOA

Suite à la publication de l'arrêté volumétrique des concours CNAP le 11 décembre 2018 (https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/CNAP/arrete_volumetrique_signe_CNAP_dec2018.pdf), un poste de physicien et un poste de physicien adjoint susceptible d'être vacant sont ouverts au concours en 2019 Le dépôt des candidatures à ces concours SCOA est ouvert jusqu'au 18 janvier 2019 16 h (heure de Paris) sur https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_CANOPUS.htm

Les priorités de recrutement données par l'INSU pour le concours physicien adjoint sont :

- ANO1-OA sur la composition atmosphérique, pour l'un des SNO dans le périmètre des IR ACTRIS et IAGOS ;
- ANO2-OA sur l'observation des milieux côtiers et marins, pour l'un des SNO dans le périmètre de l'IR ILICO ;
- ANO1-SIC : hydrologie et biogéochimie de la zone critique dans un des SNO de l'IR OZCAR.

Ces priorités de recrutements ou coloriages sont élaborées par la direction de l'INSU à partir des avis des commissions spécialisées « océan, atmosphère » et « surfaces et interfaces continentales ». La section s'efforcera d'honorer en priorité les candidatures de qualité se positionnant sur les coloriages de l'INSU. Toutefois, la section rappelle que le premier critère de sélection est la qualité scientifique du candidat.

* Il est envisagé que les auditions et les délibérations aient lieu les trois premiers jours d'avril à Paris. Des informations précises seront données dès que le jury d'admissibilité aura eu lieu (janvier ou février 2019).

* Principaux critères d'évaluation des candidatures

Pour les deux concours physicien et physicien adjoint, les principaux critères sont :

- qualité scientifique du candidat ou de la candidate (excellence du dossier scientifique, pertinence du projet de recherche, production scientifique) ;
- adéquation de la candidature au profil du corps (recherche, tâches de service, enseignement).

Pour les candidats au concours physicien adjoint, le dossier de candidature doit présenter :

- une activité scientifique de qualité et un projet scientifique ambitieux ;
- un projet de mission d'observation dans le cadre d'un service national d'observation (SNO) labellisé par l'INSU (voir <http://www.insu.cnrs.fr/node/1228>). Une description de l'état actuel du SNO est attendue en précisant bien l'organisation et le pilotage du SNO ainsi que les tâches de service labellisées. La présentation de l'organigramme fonctionnel du SNO est impérative. Le projet de mission d'observation doit décrire l'évolution proposée de l'organigramme fonctionnel du SNO et les tâches de service envisagées dans le cadre du SNO. L'avis du responsable du SNO sur le projet de mission d'observation est attendu. Tous les documents et avis des personnes ou composantes impliquées dans le SNO permettant d'apprécier l'intérêt, la convergence des priorités et de valider l'organigramme des tâches et missions proposées du physicien adjoint sont utiles à la section.
- un projet d'activité d'enseignement. Une expérience dans ce domaine est appréciée.

Pour les candidats au concours physicien, les critères complémentaires suivants sont considérés comme importants :

- engagement effectif et responsabilité dans le cadre d'un SNO. Une description de l'état actuel du SNO est attendue en précisant bien l'organisation et le pilotage du SNO ainsi que les tâches de service labellisées. La présentation de l'organigramme fonctionnel du SNO est impérative. Le projet de mission d'observation doit décrire l'évolution proposée de l'organigramme fonctionnel du SNO et les tâches de service envisagées dans le cadre du SNO ;
- engagement effectif et qualité des activités d'enseignement et de diffusion des connaissances ;
- capacité à jouer un rôle structurant pour la discipline ;
- expérience et qualité des encadrements doctoraux et postdoctoraux ;
- prise de responsabilités communautaires au niveau national et international.